

A.D.C.B.A.

Association de Défense Contre le Bruit de l'Autoroute A6

Mairie

77930 Saint Germain sur Ecole

Internet : www.adcba.org

Email : info@adcba.org

Association loi de 1901

Déclarée le 28/01/1994 N° W772001740



Saint Germain sur Ecole, le 10 mars 2012

Adhérentes, Adhérents,

Depuis plus de 17 ans notre association se bat pour faire reconnaître les nuisances sonores, bien souvent insupportables, engendrées par l'autoroute A6. Ces nuisances sont en grande partie le fait du revêtement de l'autoroute constitué de plaques de béton datant de sa construction au début des années 60.

Lors de sa venue à Saint Germain, sous l'égide de notre Député Jean-Claude Mignon, le Ministre des Transports, Thierry Mariani, a confirmé que les travaux de réhabilitation de l'A6, financés à hauteur de 42.5M€, débuteront cette année vers la mi-juillet.

Invité à la table du Ministre, se voir la possibilité de participer à la discussion sous le regard de Monsieur le Préfet, de son directeur de cabinet, des maires concernés, fait que l'action et l'existence de notre association est formellement reconnue par les plus hautes autorités de l'Etat.

Cette reconnaissance ne fait que confirmer les rendez-vous, bien souvent évoqués, au Ministère ainsi qu'à la Direction des routes, rue Miollis. Ce qui précède, soyez en convaincus, ne va pas nous endormir, c'est pour cette raison que nous avons demandé à Monsieur le Ministre de nous associer au "premier coup de pioche".

Dans notre lutte, Monsieur Mignon n'est pas resté les bras croisés, loin de là, mais nous devons aussi remercier Monsieur Franck Marlin, député maire d'Etampes, efficace dans ses interventions, ainsi que le Conseil Général qui nous soutient financièrement avec Monsieur Walker.

Nous vous engageons à visiter notre site www.adcba.org sur lequel vous aurez la possibilité de prendre connaissance des courriers ministériels, des articles de presse, des interventions télévisées.

Nous vous le rappelons, ne nous abandonnez pas, car nous n'aurons de cesse d'intervenir jusqu'à l'aboutissement de notre lutte et ce, sur l'ensemble du réseau concerné par notre action, c'est-à-dire jusqu'au péage de Fleury en Bière.

Recevez, Adhérentes, Adhérents, l'assurance de notre considération et de notre total dévouement.

Le Président,
Jean Ravery